

COMMENT ME FAIRE BANNIR DES CASINO EN LIGNE ?

Par Profil supprimé Postée le 14/10/2019 15:00

Bonjours je vient vert vous pour savoirs comment se faire ban des casino en ligne je perd trop d'argent et je me controle plus

Mise en ligne le 16/10/2019

Bonjour,

Afin de vous faire exclure des sites de jeux en ligne, vous devez en faire la demande sur le/les sites sur le/lesquels vous jouez, soit par téléphone, soit par mail. Nous vous joignons un article en fin de réponse sur l'interdiction volontaire de jeu.

Par ailleurs, vous nous dites que vous perdez le contrôle et que vous perdez beaucoup d'argent. Vous pouvez en parler avec des professionnels spécialisés si vous le souhaitez. Il existe des structures spécialisées en addictologie, ce sont les CSAPA (Centres de Soins, d'Accompagnement de Prévention en Addictologie) et les CJC (Consultations Jeunes Consommateurs). Dans ces deux types de structures, vous trouverez des professionnels tels que des médecins, des travailleurs sociaux et notamment des assistantes sociales avec lesquelles vous pourrez parler des problèmes financiers qu'entraîne votre pratique de jeu. Les CJC accueillent spécifiquement les jeunes entre 12 et 25 ans et dans les deux structures les consultations sont gratuites et confidentielles. Vous trouverez des adresses près de chez vous ci-dessous.

Enfin, vous pouvez aussi nous contacter afin de parler davantage de votre situation avec un de nos écoutants. Nous sommes disponibles tous les jours de 8h à 2h du matin par téléphone au 09 74 75 13 13 (appel anonyme et non surtaxé) et par Chat de 14h à minuit.

Bien à vous.

POUR OBTENIR PLUS D'INFORMATIONS, N'HÉSITEZ PAS À PRENDRE CONTACT AVEC LES STRUCTURES SUIVANTES :

CSAPA LA CROISÉE ANTENNE DE SAINT-DIÉ

3 rue des Fusillés
88100 SAINT DIE

Tél : 03 29 56 89 98

Site web : www.avsea88.com

Accueil du public : du lundi au vendredi de 9h à 17h

Consultat° jeunes consommateurs : Sur rendez-vous.

COVID -19 : Octobre 2022: Accueil sur place dans le respect des gestes de précaution.

Voir la fiche détaillée

CSAPA - ANTENNE DE SAINT-DIÉ-DES-VOSGES

3, rue des Fusillés
88100 SAINT DIE

Tél : 03 29 50 97 94

Site web : f-ms.fr/etablissement/csapa-traiter-tout-type-d-addiction/

Secrétariat : Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h. Horaires variables selon semaines paires/impaires.

Possibilité de laisser un message sur un répondeur.

Accueil du public : Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Consultat° jeunes consommateurs : Accueil assuré par l'éducatrice spécialisée, le jeudi et un vendredi sur deux (semaines paires). Sur rendez-vous.

COVID -19 : Novembre 2022: Accueil sur place, sur rendez-vous, dans le respect des gestes de précaution.

Voir la fiche détaillée

En savoir plus :

- Auto exclusion des sites de jeu en ligne